



ORLEANS
Technopole

La Lettre

Octobre 97 • La Technopole Nature • N° 15

Transferts de technologies : professionnalisme d'abord !

Pour les universitaires orléanais, les conditions des transferts de technologies ont beaucoup changé ces dernières années, toujours dans le sens du professionnalisme.

L'État, tout d'abord, a décidé en 1994 de créer un nouveau label CRT (Centre de Ressources Technologiques). Les universitaires candidats à ce label doivent respecter un cahier des charges très strict centré sur une Charte de déontologie. Dans notre région, cette forte initiative de l'État a coïncidé avec une nouvelle impulsion donnée aux délégations régionales (DRRT, DRIRE, ANVAR).

Simultanément, le Conseil Régional a reformaté sa politique de transferts de technologies envers les entreprises. Les universitaires candidats à une aide régionale doivent respecter d'autres conditions complémentaires dont la liste n'est d'ailleurs pas close. Des structures d'animation (RDT) et d'évaluation (A2TRC) ont été mises en place conjointement avec l'État pour veiller à la bonne utilisation de l'argent du contribuable.

La ville d'Orléans s'est engagée plus avant dans les transferts de technologies en privilégiant, elle aussi, le professionnalisme. A son initiative, Orléans Technopole est maintenant une structure fédérative pleinement opérationnelle. Les universitaires porteurs d'un projet innovant trouveront en elle un partenaire particulièrement efficace, fiable et durable. L'ADEL, de son côté, peut également engager le département du Loiret sur des projets attractifs pour de nouvelles entreprises.

L'Université d'Orléans a elle-même beaucoup évolué ces dernières années. Elle est aujourd'hui particulièrement attentive au professionnalisme des transferts ainsi qu'à leur cadre juridique qui doit être irréprochable. Les universitaires peuvent donc s'engager en confiance dans des actions d'innovation et de recherche technologiques. Nul doute que cette évolution positive se traduira prochainement par une meilleure place de l'Université dans le paysage régional des transferts.

Tous ces partenaires institutionnels agissent en parfaite cohérence. Les indus-

triels le perçoivent bien en dépit de la grande diversité des dispositifs de transferts. Ils sollicitent de plus en plus les laboratoires et les formations universitaires. Pour répondre à leurs demandes, l'ESPEO est associée à deux centres de ressources qui correspondent à son savoir-faire. L'APL pour les plasmas et les lasers, le CRESITT pour l'électronique, les signaux et les images, ont un objectif commun de professionnalisme.

Après avoir surmonté la plupart des difficultés de mise en place, ces deux centres de ressources sont maintenant opérationnels pour aider les entreprises dans un contexte professionnel. En retour, par leurs interventions auprès des élèves-ingénieurs, toujours très appréciées, les industriels contribuent largement à améliorer le caractère professionnel de la formation ESPEO.

Jacques Thiel,
Directeur de l'ESPEO
(École supérieure des procédés
électroniques et optiques)

<http://www.tech-orleans.fr>



ORLEANS
Technopole

- Accueil
- Découverte
- Projets
- Réseaux d'action
- Entreprises
- Partenaires
- Revue de presse
- Agende
- Contacts

Ecrivez-nous

Mis à jour le 16/09/97

ORLEANS
la Technopole nature

A travers ORLEANS TECHNOPOLE, les partenaires du développement économique et scientifique s'engagent dans une stratégie de créativité, de qualité et d'excellence basée sur l'innovation.
Porte Sud du Grand Bassin Parisien, entre Loire et Sologne, Orléans s'affirme comme la TECHNOPOLE NATURE.

Réalisation : Mostafa BAHHA - ORLEANS TECHNOPOLE © - ARIMEL

Depuis quelques jours, le site web d'Orléans Technopole est consultable sur le net. Il met en valeur le potentiel industriel et scientifique de notre territoire, les sites technopolitains et donne une vision dynamique du maillage et de l'animation qui s'élabore à travers la technopole : les projets, les rencontres, les initiatives. Les entreprises "Partenaires d'Orléans Technopole" sont aussi présentées. Le site sera mis à jour très régulièrement, n'hésitez pas à nous donner votre avis et à nous transmettre vos informations.

Des entreprises signent la Charte

La qualité de "Partenaire d'Orléans Technopole" est réservée aux entreprises qui collaborent activement avec l'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche d'Orléans, et aux organismes qui participent régulièrement à l'animation des relations entre la recherche et les entreprises dans le cadre d'Orléans Technopole.

Par la présente charte, l'entreprise partenaire s'engage :

- à faire connaître le plus souvent possible son partenariat avec Orléans Technopole en utilisant notamment le logo "Partenaire d'Orléans Technopole" sur différents supports de sa communication;
- à participer aux rencontres et aux actions technopolitaines;
- à désigner un responsable des relations avec la technopole qui s'attachera à faire connaître la démarche et les actions de la technopole dans l'entreprise;
- à prendre régulièrement des stagiaires, en priorité dans les organismes de formation supérieure de l'Orléanais;
- à favoriser les contrats de recherche entre son entreprise et les laboratoires de recherche d'Orléans;
- à mettre à la disposition des créateurs d'entreprises innovantes ses compétences, ses réseaux et ses capacités technologiques.

Par la présente charte, Orléans Technopole s'engage :

- à mettre en valeur le partenariat et les savoir-faire de l'entreprise partenaire;
- à fournir un kit de communication (disquette et bromure du logo "Partenaire d'Orléans Technopole", panneaux de signalétique, série d'autocollants);
- à associer l'entreprise aux projets et aux manifestations liés à son métier et à ses savoir-faire;
- à participer à l'accueil des invités de l'entreprise, en particulier les scientifiques étrangers;
- à faciliter les rencontres, les partenariats et les transferts de technologie au profit de l'entreprise;
- à mettre à disposition de l'entreprise les réseaux des technopoles françaises et étrangères.

En signant la charte "Partenaire d'Orléans Technopole", les entreprises et les organismes qui contribuent à la dynamique technopolitaine affirment leur volonté d'agir concrètement au service du développement d'Orléans, du Loiret et de la Région Centre.

EDF-GDF, l'engagement technopolitain

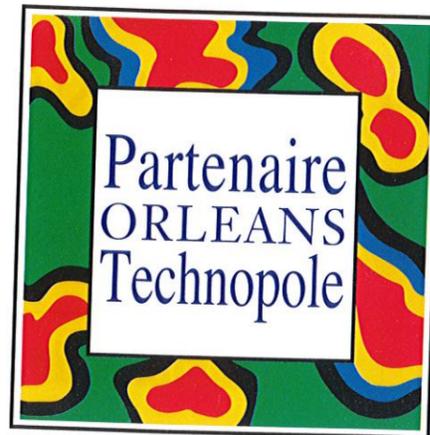
Extraits de l'intervention de M. Dufour, Directeur d'EDF-GDF service Loiret, lors de la signature de la charte :

"En signant la charte "Partenaire d'Orléans Technopole", nous voulions donc faire connaître notre adhésion complète à une stratégie de développement économique basée sur l'innovation et qui fédère les acteurs locaux à l'initiative conjointe des élus de l'agglomération, du Département et de la Région. Nous voulions aussi trouver des projets et des



Ces entreprises viennent de signer la Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" :

ANDRITZ, Matériels pour stations d'épuration (dégrillage, déshydratation), 46 pers., CA : 105 MF
 ☎ Martial GLENISSON :
 ☎ 02 38 51 57 38



actions concrètes. La première initiative qui nous a été proposée par la technopole a été de nous impliquer dans le Centre de Ressources Technologiques Plasma et Laser. Le pari n'était pas évident car cette structure est elle-même très innovante, très originale : il s'agissait de créer une interface entre, d'une part, un ensemble de compétences scientifiques réparties sur différents laboratoires de recherche en France et, d'autre part, le tissu économique national. La difficulté pour une PME est, en effet, de trouver la compétence pour répondre à sa question précise, sachant que nos laboratoires de recherche, qui sont eux aussi en concurrence mondiale, sont eux-mêmes hyper spécialisés, très pointus. Après avoir été nous-mêmes convaincus, nous avons fait un lobbying assez intense pour que notre direction de la recherche s'implique. Après discussion, nos chercheurs se sont impliqués, et nous finançons le lancement du CRT plasma et laser, qui est d'ailleurs présidé par Monsieur Oberlin, un de nos responsables. A ce jour, le CRT plasma et laser associe 26 laboratoires de recherche en France, plus de 150 chercheurs ont signé une charte de déontologie pour travailler en son sein et nous avons atteint nos objectifs de chiffre d'affaires. Dans cette construction, l'effort

atcom

ATCOM, Matériel de télécommunication pour transmission voies/données sur réseaux, 24 personnes, CA: 23 MF
 ☎ Marcel MANSION :
 ☎ 02 38 46 63 00



APAVE, Prévention des risques techniques, Contrôle, formation, 1 150 pers., CA : 507 MF
 ☎ Michel CORMERY :
 ☎ 02 38 22 64 64

inel

INEL, Instrumentation scientifique et technique, appareils de diffraction des rayons X, 8 pers., CA : 8 MF ☎ Michel Hugnot :
 ☎ 02 38 80 45 45

BIOSTAT, Informatique médicale et essais cliniques, 40 pers., CA : 22 MF ☎ Cécile Aubouin :
 ☎ 02 38 61 86 86



BIOSTAT SA

"Partenaire d'Orléans Technopole".

conjoint des industriels et des collectivités locales est essentiel. Ce projet n'aurait jamais eu cette ampleur et cette cohérence sans Orléans Technopole.

Nous continuons d'ailleurs à accompagner ce projet. Début janvier de cette année, nous avons organisé une journée sur les technologies plasma et les traitements de surface. Nous l'avons organisée avec Orléans Technopole, la CCI du Loiret et le CETIM. Nous avons accueilli une cinquantaine de participants dont une trentaine d'entreprises.

C'est aussi dans le cadre de notre implication technopolitaine que nous avons souhaité formaliser notre partenariat avec l'ESEM, en particulier la section Ingénieurs en génie de l'environnement. Nous participons à son Conseil de perfectionnement et nous soutenons ses initiatives, en particulier le colloque annuel, co-organisé par Orléans Technopole. Cette année, le colloque qui a eu lieu en avril, avait pour thème "Le management environnemental et la communication d'entreprises". Il a pris une ampleur nationale et les 240 participants venaient de la France entière.

En signant la charte "Partenaire d'Orléans Technopole" nous avons trouvé un cadre d'action cohérent, coopératif et structurant pour Orléans, le Loiret et la Région Centre."

Federal Mogul, une nouvelle démarche d'innovation

Extraits de l'intervention de M. Richard Vinson, Directeur du site de Federal Mogul à St Jean-de-la-Ruelle, lors de la signature de la charte :

"Federal Mogul est une société américaine spécialisée dans la production mécanique, essentiellement pour l'automobi-



le. Notre groupe a des usines dans 10 pays et réalise 10 milliards de francs de chiffre d'affaires. Nos principaux clients sont les constructeurs automobiles. Nous sommes implantés à Saint-Jean-de-la-Ruelle où nous employons 400 personnes pour produire des bagues et des coussinets. La concurrence est féroce sur ces marchés de quantités, nécessitant de gros investissements avec des marges faibles. Nous savons que notre pérennité ne sera garantie que par une exceptionnelle qualité de nos produits et par l'innovation.

Or, si se trouve que nous n'avons pas, jusqu'alors, d'organisation formellement dédiée à l'innovation sur notre site de Saint-Jean-de-la-Ruelle. En fait, sur les coussinets, le groupe dispose d'un centre de recherche aux États-Unis et d'un centre de recherche en Allemagne. Mais bien sûr, et c'est humain, lorsqu'une innovation apparaît dans ces centres de recherche, elle est développée dans l'usine à côté. Nous n'avons sans doute pas les moyens, pour l'instant, de développer un centre de recherche ici à Orléans, mais nous avons, en interne, des responsables techniques et commerciaux qui possèdent un grand savoir-faire, qui ont des relations avec les clients et des idées nouvelles. Je suis persuadé que nous sommes en mesure de faire des proposi-

tions aux groupes, de susciter des projets innovants, de ne pas attendre que les idées de développement viennent uniquement d'ailleurs.

C'est pourquoi j'avais proposé, il y a déjà deux ans, de créer un groupe, le BST (Business Strategy Team).

Le groupe avait commencé à fonctionner quand j'ai été sollicité, à plusieurs reprises, par Orléans Technopole. Nous avons donc discuté avec M. Jouin et M. Joseph pour établir un partenariat.

Orléans Technopole nous a apporté son concours sur 2 points : la méthodologie et l'ouverture sur des entreprises extérieures.

Au cours des 8 derniers mois, l'équipe d'Orléans Technopole qui s'était attachée à l'expertise d'un consultant, Monsieur Drouot du Cabinet ERDYN, a participé aux réunions de notre groupe. L'aide méthodologique d'Orléans Technopole a été très précieuse pour le BST. Avec rigueur et imagination, des champs d'étude ont été ouverts. Aujourd'hui, une dizaine de pistes de nouveaux produits sont explorées et 2 ou 3 sont très prometteuses.

A côté des aides financières des collectivités locales, il est très important d'avoir des aides immatérielles, une aide à la méthodologie de l'innovation, une aide à la médiation proposée à travers Orléans Technopole.

L'équipe d'Orléans Technopole a du professionnalisme et de l'expérience sur le thème de l'innovation, mais elle a surtout un carnet d'adresses, des réseaux et elle traduit l'intérêt des hommes politiques, de l'université et des institutions patronales pour nous accompagner dans un challenge vital. Nous ne sommes pas seuls pour relever le défi de l'innovation, qui est crucial, nous sommes sur un territoire qui se mobilise pour gagner, avec nous, ce combat économique."

Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur la Charte "Partenaire d'Orléans Technopole" ? Contactez Olivier Jouin, Pierre Pesquiès ou Dominique Joseph au 02 38 69 80 98

Infos en bref... Infos en bref... Infos en bref... Infos en bref...

FH Electronics

La société FH Electronics qui vient d'être créée sur le campus d'Orléans-La Source, propose un ensemble de logiciels et de calculateurs électroniques programmables directement issus des recherches menées par le Laboratoire de Mécanique et d'Energétique de l'École d'Ingénieur ESEM. Grâce à leur performance accrue, ces outils de développement permettent d'optimiser la gestion des moteurs à combustion interne de tout véhicule prototype ou de compétition. L'entreprise s'est implantée au sein du Centre d'Innovation afin de conserver une grande proximité avec le LME, dont elle utilise en particulier un équipement lourd type banc d'essai moteur.

☎ Denis Foussard : ☎ 02 38 49 65 89
fax 02 38 69 80 33

ABASE Centre

La société nantaise ABASE crée ABASE Centre. Cette nouvelle Société de Services et d'Ingénierie Informatique propose des prestations en informatique de gestion (grands systèmes et architectures "client/serveur") et la mise en œuvre de technologies nouvelles telles l'internet, l'intranet, le groupware, les réseaux voix/données/multimédia.

Implantée dans le Centre d'Innovation d'Orléans, ABASE Centre réalise des prestations de conception et de développement de logiciels spécifiques, d'assistance technique, d'intégration de systèmes, de conseil et de formation.

☎ J.-P. Frarin : ☎ 02 38 69 80 30

OPTILUX

La société ISI Systèmes, créée en début d'année dans le Centre d'Innovation d'Orléans, vient de développer un logiciel de commande des éclairages de bâtiments.

Installé sur un site industriel ou tertiaire, OPTILUX permet la planification mensuelle, semestrielle ou annuelle de tout un système d'éclairage. Il ne remet pas en cause les équipements électriques existants et s'intègre aisément dans des circuits de télécommande standards. De plus, utilisant des capteurs crépusculaires, OPTILUX optimise les périodes d'éclairage et d'extinction en tenant compte des variations naturelles de la lumière. Son utilisation entraîne une économie d'énergie de 10 à 40% de la consommation électrique d'éclairage.

Installé sous Windows 95 ou NT, OPTILUX bénéficie d'une interface simple et intuitive, d'un éditeur de synoptique d'animation de plans et de nombreux assistants d'installation et d'exploitation.

☎ M. Allard, M. Thomas : ☎ 02 38 69 80 62

Cristallographie

L'Association Française de Cristallographie tiendra son colloque triennal du 24 au 27 février 1998 à l'Université d'Orléans. Le programme scientifique s'articulera autour de deux grands thèmes : physique-chimie de la matière condensée et biologie structurale. Les laboratoires orléanais, en particulier le Centre de Biophysique Moléculaire et le Centre de Recherche sur la Matière divisée, présente-

ront leurs travaux. La cristallographie est une technique utilisée dans l'industrie, et les entreprises qui souhaiteraient participer au colloque sont invitées à se faire connaître.

☎ CRMD : Isabelle Rannou : ☎ 02 38 49 46 75

Un Pôle de compétence aluminium à Orléans

Le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) et la société PECHINEY RHENALU créent un Pôle de compétence aluminium sur le Parc Technologique d'Orléans Sud. Les deux partenaires ont pour objectif d'assurer des transferts de technologie et des formations auprès des industries mécaniques. L'aluminium est trois fois plus léger que l'acier, et possède de bonnes qualités de conductivité électrique et thermique, d'usinabilité et de recyclage. Le pôle d'Orléans sera spécialisé dans l'aluminium corroyé, c'est à dire laminé, filé ou extrudé. Il proposera différents outils aux industriels : neuf stages de formation, six ouvrages spécialisés, un colloque sur l'allègement des structures par les matériaux métalliques. Des ingénieurs seront à la disposition des entreprises, pour de l'assistance technique, concernant les contrôles métallurgiques, les analyses d'avarie, les traitements thermiques, l'aide aux choix de nuances d'alliages et les techniques de mise en œuvre. Installé dans les locaux de l'École d'Ingénieur ESEM, au sein du centre Proxi-CETIM d'Orléans, le Pôle Aluminium concentrera aussi toute la documentation sur les avancées technologiques et scientifiques.

☎ Gérard Decquevauviller ☎ 02 38 69 60 61

L'agenda... L'agenda... L'agenda... L'agenda... L'agenda...

30 octobre, au Centre d'Innovation d'Orléans : Matinale d'Orléans Technopole "La recherche au Centre Hospitalier Régional d'Orléans"

☎ Pierre Pesquiès : ☎ 02 38 69 89 68

13 novembre, à Orléans : journée technique sur le thème "De l'avarie à l'organisation de la maintenance", co-organisée par le CETIM, le GAMI, Orléans Technopole et la Maison des Entreprises.

☎ Dominique Brachet : ☎ 03 44 67 34 63

18 novembre, à Orléans : conférence-débat "Agriculture et aliment, réalité de la démarche qualité", organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture.

☎ Nora Monthuis : ☎ 02 38 71 91 27

20, 21, 22 novembre, à Bourges : "Festival des passions technologiques", organisé par la Ville de Bourges.

☎ Gilles Dinet : ☎ 02 48 57 80 13

27 novembre, à Chartres : journée "Électroniciens du Centre", organisée par le CRESITT, l'IUT de Chartres, Orléans Technopole et le SURE de l'Université d'Orléans

☎ Serge Gasnier : ☎ 02 38 49 45 68

3 décembre, aux Laboratoires Servier : rencontre du Club BIO d'Orléans Technopole sur le thème "Les outils de métabolisme in vitro dans le développement pharmaceutique".

☎ Pierre Pesquiès : ☎ 02 38 69 80 68

4 décembre, à Bourges : "4^{es} rencontres scientifiques de la Région Centre", organisées par le Conseil Régional et Centre Sciences.

☎ Michel Darce : ☎ 02 38 77 11 06

Lettre d'information éditée par l'association "Orléans Technopole" : Centre d'Innovation 16, rue Léonard-de-Vinci

45074 Orléans cedex 2, tél. +33.(0)2.38.69.80.98, fax +33.(0)2.38.69.80.42

Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur - © Dépôt légal : 10/97.

Réalisation : Les Éditions Spirales, tél. 02 38 54 32 33 - Papier 100 % sans chlore



FRANCE TECHNOPOLES



IASP